



L'aménagement du bourg p. 2



L'actualité du CMJ p. 5



La saison culturelle et touristique p. 14

Sommaire

Dossier : aménagement du bourg p. 2

Editorial - Le mot du maire p. 1

La rampe de mise à l'eau du Saula p. 4

L'actualité du CMJ p. 5

Espace d'expression p. 8

Vie associative, guide des associations p. 9

Patrimoine, Histoire et mémoires p. 13

La saison culturelle et touristique p. 14

Vie associative p. 16

Développement durable p. 18

Actualités et informations diverses p. 20

Agenda municipal-Etat-civil p.

Horaires mairie : du lundi au vendredi

08h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Tél. : 05.63.26.48.48

Site internet : www.lafrancaise.fr

Courriel : mairie-lafrancaise@info82.com

Directeur de publication : Thierry DELBREIL

Rédaction et réalisation : commission Communication

Photos : commission Communication et Services Techniques de la commune

Impression : Imprimerie Mothes, Moissac

Photo de couverture : le CMJ sur le perron de l'Elysée

Lafrançaisaines, Lafrançaisains,

Chère concitoyenne, cher concitoyen,
C'est avec un cœur lourd que nous vous écrivons ces quelques lignes en cette fin d'année. En effet, **la campagne menée sur les réseaux sociaux en octobre dernier** dont les élus communaux de France ont été victimes autour de la taxe d'habitation nous affecte particulièrement et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, oser faire un parallèle, même grossier, entre des élus qui œuvrent pour beaucoup de façon bénévole, dans l'intérêt général, avec le #balancetonmaire parce qu'ils ont augmenté la taxe d'habitation et des personnes dénoncées dans #balancetonporc, n'est pas digne de personnes qui se présentent comme des citoyens républicains. Nous pouvons tout à fait débattre de la pertinence de l'augmentation des taxes locales mais il faut raison garder quant aux comparaisons hasardeuses et malhonnêtes. Ensuite, car **les collectivités qui ont augmenté l'impôt de manière forte ou plus mesurée (nous en faisons partie)** ne l'ont pas fait dans l'immense majorité dans le but de remettre en cause la promesse de notre président de la République. Si elles l'ont fait, c'est aussi **pour faire face aux fortes baisses des dotations de l'Etat depuis 4 ans et aux nouvelles charges** auxquelles elles doivent faire face. En cumulé, la commune de Lafrançaise a perdu 110000 euros de recettes sur cette période. Nous avons pour y faire face baissé nos coûts de fonctionnement, fait le choix de ne pas renouveler certains départs à la retraite, rationalisé les charges diverses. Mais si nous souhaitons **continuer à fournir un service public de qualité, porter les projets** qui font entrer Lafrançaise dans le 21^e siècle, attirer personnes et emplois sur notre territoire, nous devons avoir les moyens d'agir. De plus, **la commune de Lafrançaise remplit son rôle de bourg-centre** de l'Intercommunalité et supporte donc des charges de centralité importantes. Pour y répondre, **nous continuons**, comme nous l'avions annoncé, **de maîtriser notre fiscalité**. Cet engagement nous semble respecté. Alors cette campagne de dénigrement qui profite sûrement à certains est regrettable et préjudiciable au bon fonctionnement de nos institutions et de notre République. En démocratie, la critique est normale et nécessaire; encore faut-il qu'elle soit fondée sur la réalité des faits.

Nous défendons depuis le début de notre mandat la nécessité d'avoir une vision globale dans la gestion des projets. Nous nous y attelons car l'expérience nous a montré que gérer un bâtiment ou un espace

public partiellement est souvent électoralement porteur mais très peu efficient et toujours plus cher. La **reprise de la rue Mary-Lafon** en accord avec les habitants et les commerçants, fruit de nombreux échanges, en est un exemple. Refaire en surface sans traiter les réseaux aurait été une erreur nous amenant dans peu de temps à défaire ce qui avait été fait. **Ce projet, financé par nos partenaires (Etat, Région, Département) à 80%, est montré en exemple** pour sa pertinence et sa nécessité par ces mêmes partenaires. Ni dispendieux, ni grandiloquents, ces travaux s'inscrivent dans un projet global qui s'appuie sur l'étude urbaine menée en 2015. Celle-ci nous a d'ailleurs permis de nous positionner rapidement pour l'appel à projet de la Région sur sa politique des bourgs-centres ouvrant à de nouveaux financements. **La prospective est essentielle dans l'administration d'une commune.**

Nous pouvons aussi être ravis de la **bonne progression des travaux de la maison de santé pluriprofessionnelle intercommunale**. Cette structure, dont le coût des travaux sera équilibré intégralement par les loyers des praticiens et les financements extérieurs, va nous permettre d'attirer sur un même site des praticiens divers, essentiel à une bonne politique territoriale de santé.

Tous nos projets sont portés par des élus formés (par exemple en 2015, formation au marché public) **et des acteurs de la vie économique, sociale ou associative**. C'est une volonté communale qui nous permet de travailler en bonne intelligence avec vous, sans nous couper du quotidien ni de vos attentes. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la loi et dans la recherche de plus de démocratie participative. Merci à tous ceux qui s'y investissent et nous invitons ceux qui souhaiteraient nous rejoindre à le faire.

Avec tout notre dévouement.

Thierry DELBREIL et l'équipe municipale

Flash infos

Conseils de citoyens :

- à Saint-Maurice le 03 décembre à 20h30 au foyer
- à Lunel le 04 décembre à 20h30 au foyer
- à Lafrançaise le 06 décembre à 20h30 à la mairie

Aménagement du bourg

La rue Mary-Lafon et les rues adjacentes

VIE MUNICIPALE

Suite à l'appel d'offres et à l'attribution des marchés par le Conseil municipal au mois de juin le montant des travaux s'établit comme suit :

- lot VRD - espaces verts attribué à l'entreprise EIFFAGE Sud-Ouest pour 911 112€ ht

- lot 2 éclairage public et électricité attribué à l'entreprise Fauché pour 90 392,37€ ht

Profitant des bonnes conditions météorologiques, les travaux de la rue Mary-Lafon avancent rapidement, avec de ce fait des modifications du planning d'intervention. Une part importante des travaux des réseaux ayant été réalisée (avec entre autres la création d'un réseau pluvial qui n'existait pas et le renouvellement du réseau d'eau potable), le début des travaux de structure a débuté le 23 octobre par la démolition des trottoirs.

A partir de là et jusqu'à la fin de l'année, l'entreprise EIFFAGE travaille sur la première partie de la rue (de la place de la République à la place de la Promenade) pour la mise en œuvre des trottoirs et des espaces de stationnement.

La municipalité est consciente des désagréments liés à ces travaux. Elle a donc mis en place un outil de communication hebdomadaire diffusé dans les Actualités du site internet de la commune. Il indique notamment pour l'évolution des travaux et les espaces accessibles en voiture. Dès qu'il y a des changements de planning, nous essayons d'aller au devant des habitants et des commerçants pour les tenir informés et voir avec eux les solutions aux éventuels problèmes.



Dossier

Aménagement du bourg

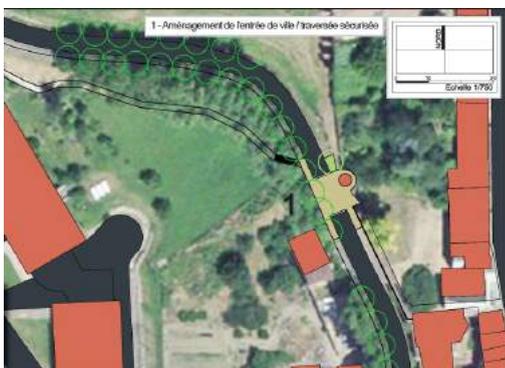
Pour rappel

Programme de travaux

- Début des travaux : septembre 2018
- Durée estimée des travaux : 8 à 10 mois
- Maître d'œuvre : AC2i
- **Montant global estimé du projet : 1 350 000 €**
- Subventions : 784 000 €
 - Etat 500 000 €
 - Région 173 000 €
 - Département 111 000 €
- Emprunt : 344 546 €
- FCTVA : 221 454 €



Avenue d'Aquitaine et liaison sécurisée transversale du bourg



En cohérence avec le programme d'actions issu de l'étude urbaine, le conseil municipal a décidé de sécuriser la traversée de l'avenue d'Aquitaine au niveau du passage piéton assurant la liaison entre le bourg et le collège, passage emprunté par de nombreux piétons (collégiens notamment). Il engage donc la construction d'un plateau traversant pour un montant de 20 550 € ttc, avec création d'un éclairage plus adapté à cet espace pour un montant de 2 560€ ttc.

Ce projet devrait obliger les véhicules à réduire leur vitesse. L'éclairage permettra d'assurer une meilleure visibilité des piétons par les automobilistes et facilitera aux premiers la traversée de l'avenue.

Mais ce projet s'inscrit dans un programme plus global de création d'une zone préservée et sécurisée pour les piétons partant de la vallée des loisirs, traversant le bourg par la rue Traversière et se terminant dans la zone du collège et des infrastructures sportives. C'est pourquoi les deux parties de la rue Traversière affectées actuellement par les travaux en cours du « projet rue Mary Lafon » ne seront plus circulables en voiture mais deviendront piétonnes.

En 2019, dans la continuité de ce programme, un plateau traversant devrait également voir le jour dans la rue Léon Cladel au niveau de la rue Traversière .

La rampe de mise à l'eau sur le Tarn au Saula



Un projet concernant une rampe de mise à l'eau sur le Tarn a vu le jour il y a quelques mois déjà. En effet, c'est en 2016 que l'AAPPMA du Bas-Quercy a soumis à la Commune de Lafrançaise la proposition de créer une rampe de mise à l'eau; pour avoir une meilleure visibilité des actions à mener, l'association s'est engagée avec 14 autres associations et la fédération départementale de pêche dans une gestion cohérente des milieux et des ressources piscicoles. L'intérêt de ce projet est aussi de développer un tourisme en plein essor, celui de la pêche de loisirs. Par ailleurs, il permettra aux pompiers d'avoir un accès sur la rivière (qui n'existe pas sur le territoire à l'heure actuelle) pour mettre leurs bateaux à l'eau afin de faciliter les interventions et les entraînements. De plus, un opérateur spécialisé dans la location de Canoë/kayak pourra s'installer pour proposer une descente de l'Aveyron depuis le gué de Piquecos.

Cette réalisation est un levier important de développement du tourisme pour notre Commune.

Ce projet avance, aujourd'hui, puisque les financements se concrétisent. Voici les différents par-

tenaires financiers qui soutiennent cet investissement :

- La Fédération nationale de pêche
- La Fédération départementale de pêche
- Les fonds « LEADER » (Europe)
- Le Conseil Régional
- Le Conseil Départemental
- Un fond de concours de la Communauté de Communes
- La Commune de Lafrançaise

Ces soutiens financiers sont indispensables et permettent d'investir dans des projets « lourds »

Que la Commune, seule, ne pourrait pas assumer sans une augmentation conséquente de la fiscalité.

Les travaux ont commencé au lieu-dit du « Saula », il faut en effet, profiter de la période d'étiage pour réaliser les travaux sous-marins (coulage du béton de la rampe ancré sur la roche mère)

La rampe de mise à l'eau devrait être opérationnelle pour la prochaine saison estivale.

L'actualité du CMJ- les élections



A l'attention des jeunes de la commune

Election du prochain Conseil municipal Jeunes en décembre prochain

Le 17 décembre 2016, 23 jeunes conseillers ont pris part à leur fonction d'élu municipal. Leur mandat électoral se termine en cette année 2018. Durant ces deux années, ils ont travaillé sous l'encadrement de conseillers élus adultes à raison de deux fois par mois en commissions thématiques (Sports et loisirs, Cadre de vie et environnement, Culture et solidarité) pour faire entendre leurs idées et préparer leurs projets.

De nouvelles élections vont se dérouler en décembre pour élire 23 nouveaux conseillers. Des sièges seront proposés pour représenter chacune des écoles de la commune (Ecole J.B. Ver-Dolto, Ecole J. Baylet, Ecole Ste Marie), le Collège Antonin Perbosc et les Lafrançaisains scolarisés dans des établissements extérieurs.

Le Conseil Municipal Jeunes est le lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des jeunes sur la vie de leur commune.

Il leur permet d'apprendre la vie de la cité à travers une approche démocratique. Peut être candidat tout jeune du CM1 à la 4e résidant sur la commune de Lafrançaise. Peut être électeur tout jeune du CE2 à la 3e résidant sur la commune de Lafrançaise ainsi que tout jeune du CE2 à la 3e scolarisé dans un établissement de la commune de Lafrançaise.

Si toi aussi tu souhaites t'investir pour ta commune et travailler sur des projets, tu peux présenter ta candidature.

Des rencontres seront organisées dans les différentes écoles primaires et le Collège de la Commune. Une rencontre en mairie pour tout jeune de la commune scolarisé à l'extérieur sera le samedi 10 Novembre à 11h00.

Dates à retenir ...

Retrait des dossiers dans ton école lors des réunions d'information ou en mairie (à compter du 9 novembre 2018)

Remise des dossiers de candidature, date limite : 26 novembre 2018

Dates prévisionnelles des élections :

- écoles primaires : Vendredi 7 décembre en mairie
- collège : 6 décembre au collège (date à confirmer)
- électeur lafrançaisain scolarisé hors commune : Samedi 8 décembre en mairie

Installation du Conseil Municipal jeunes le Samedi 12 janvier 2019 à 15 heures

Pour toute information : Mairie de Lafrançaise (tél : 05.63.26.48.48)

Véronique PATERNE / déléguée affaires scolaires et Conseil Municipal jeunes

Saluons encore l'engagement de tous ces jeunes, à pied d'œuvre pour que notre commune soit belle, agréable à vivre et porteuse d'avenir..

L'actualité du CMJ



Commémorations de 2018

Le 17 février (hommage à Louis Sabatié), le 8 mai et le 14 juillet



Radio CFM le 18/04/2018

Les élus du Conseil Municipal Jeunes ont été invités par Rémi Torreolla animateur de CFM Radio pour présenter leurs projets et leurs engagements au sein de ce conseil.

Vous pouvez retrouver leur interview sur :

cfmradio.fr/podcast/le-cmj-de-lafrancaise-debarque



Présentation du séjour de découverte des institutions à Paris le 26/05/2018

Les élus du CMJ ont présenté aux parents et à Monsieur le Sénateur François Bonhomme un reportage de leur voyage à Paris. En remerciement de son accueil au sénat, Monsieur le Sénateur a reçu un livre de photos et dessins de Lafrançaise.

Madame la Députée Valérie Rabaut n'a pas pu prendre part à la rencontre retenue par des obligations à Paris. Son engagement auprès du CMJ l'a conduite à l'accueillir à l'Assemblée Nationale et à l'accompagner l'Elysée.

La matinée a été clôturée par un pique-nique à la vallée des loisirs en présence des parents.



Formation environnement biodiversité le 16/06/2018

Le CMJ s'est rendu à la Vallée des loisirs pour une animation de terrain dans le cadre de la formation Trame Verte et Trame Bleue, une mise en pratique pour donner suite à la première journée de formation de 2017. Les séances ont été animées par Mr Philippe Mannella chargé de missions environnement et biodiversité au sein de la structure Conseil Permanent Initiative Environnement QUERCY GARONNE.





Soirée cinéma du 28/08/2018

Dans le cadre du Cinéma en plein air , les élus du CMJ ont choisi pour la projection de cet été le film « LION ». Certains ont aussi participé à la mise en place des chaises sur la place de la promenade. De nombreux spectateurs ont pu ainsi être accueillis et appréciés le film.



Soirée jeux du 12/07/2018

Une soirée jeux pour tous a été organisée par le Centre Social en collaboration avec l'association LATA, la médiathèque, l'association la Tour du Jeu et le CMJ.

Les élus du CMJ ont participé aux réunions de travail, à la mise en place et à l'animation de divers jeux.



Forum des associations du 09/09/2018

Le dimanche 9 septembre dans la salle des fêtes a eu lieu le forum des associations organisé par la mairie avec une participation active des jeunes élus : organisation, tenue d'un stand, animation auprès des élus adultes.



Fête de l'éducation populaire du 29/09/2018

A l'occasion de la fête de l'éducation populaire organisée par le centre d'accueil de loisirs Léo Lagrange de Lafrançaise, le CMJ a tenu une séance en plein air. Le groupe a travaillé sur l'organisation d'une rencontre avec le club des aînés de Lafrançaise. Monsieur Louis Maury Président de l'association, ainsi que son épouse se sont joints aux travaux du groupe pour convenir de la date et du déroulé de cette journée à partager avec les aînés.

Le CMJ a également participé à un débat filmé avec des jeunes représentants d'autres structures. Ils ont échangé sur leurs engagements respectifs.



Espace d'expression

Rencontres citoyennes, conseils de citoyens

Nos rendez-vous démocratiques avec vous sont essentiels. Ils nous permettent d'évoquer ensemble les problèmes du quotidien, de vous présenter nos projets, d'écouter vos propositions, d'évoluer ensemble.

Ils prennent plusieurs formes comme les rencontres organisées au niveau d'un quartier ou d'une rue. L'année qui vient de s'écouler nous a amené à rencontrer les habitants de la rue Jean Moulin et de la place Auguste Quercy. De même, lors de réunions publiques sur des thèmes plus précis comme les travaux de la rue Mary-Lafon ou la révision du Plan Local d'Urbanisme, nous avons pu échanger sur ces projets majeurs de notre commune.

Les conseils de citoyens sont aussi des moments forts de notre engagement citoyen et municipal.

N'hésitez pas à y venir nombreux nous faire part de vos attentes, de vos remarques et de vos projets.



Conseils de citoyens :

- à Saint-Maurice le 03 décembre à 20h30 au foyer
- à Lunel le 04 décembre à 20h30 au foyer
- à Lafrançaise le 06 décembre à 20h30 à la mairie

Espace d'expression du groupe minoritaire

Si nous ne contestons pas la nécessité des projets de rénovation de la mairie et de la rue Mary Lafon nous en contestons les budgets et la conception bien trop prétentieuse qui imposent de laisser à l'abandon de larges secteurs de la commune.

Ces programmes, ont fait l'objet en 2012 et 2013 d'études et de chiffrages. Ils étaient inscrits dans le programme que nous avons présenté lors des élections municipales de 2014. Ces études prévoyaient la réfection de la rue M.Lafon pour 350 000 € et celle du Faubourg du Moulin à vent pour 450 000 €, bien loin du budget (1 200 000 €) consacré à la seule rue Mary Lafon par l'équipe actuelle.

L'inflation des budgets est inquiétante et on a le sentiment que les bureaux d'étude dirigent la commune. Une étude urbaine prévoit 10 000 000 d'euros d'investissement, une autre la restructuration de la maison de retraite pour 3 000 000 d'euros. Dans la même logique, une étude à 180 000 € précède les travaux de la station de traitement de l'eau potable pour 6 000 000 d'euros pour 4500 abonnés alors que des syndicats voisins utilisent le même budget pour 12 000 abonnés. Là aussi, les études menées jusqu'en 2013, prévoyaient d'obtenir une qualité d'eau équivalente et un réaménagement de la station pour respectivement 1 200 000 € et 250 000 €. C'est une course effrénée à la présentation du plus gros budget comme si cela suffisait à en justifier la pertinence.

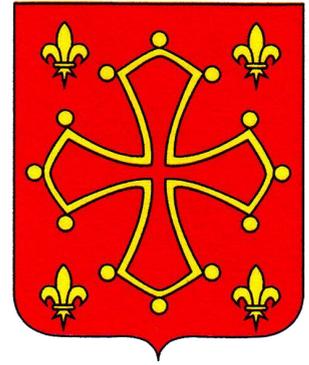
Il en est de même à la communauté de communes où après avoir acquis un bâtiment de 600 m2 d'une valeur d'environ 500 000 €, on le déstructure totalement, on construit une extension de 600 m2 pour finir avec une maison médicale de 1200 m2 alors que le projet initial prévoyait 700 m2. Le budget travaux est passé de 600 000 € à 1 055 000 € auquel il faut ajouter les frais d'acquisition, de maîtrise d'œuvre et divers pour 441 500 €.

Les commissions d'appel d'offre sont remplacées par des groupes de travail. Leur connaissance des marchés publics est largement insuffisante, ils ne rendent pas de compte quand à l'utilisation des deniers publics et certains membres sont les principaux bénéficiaires des investissements.

Nous voterons, comme nous le faisons depuis le début du mandat, les projets qui participent de l'amélioration de la qualité des services à la population tout en respectant une gestion rigoureuse des deniers publics mais nous exprimerons notre opposition à ceux dont la pertinence nous paraît contestable.

Avec tout notre dévouement

Calvet Denis, Lasvènes Monique, Le Bot Edmond, Soulhac Patrick



*Commune de
Lafrançaise*

**LE GUIDE
DES ASSOCIATIONS
DE LAFRANCAISE**

COORDONNEES 2018

ASSOCIATION	CONTACT	ADRESSE Asso	VILLE	TEL.	COURRIEL	Internet
Club Bouliste Lafrançaisain – CBL	ROSSETTI Patrick	951 Ch. des saplès 82130	L'HONR DE COS	0699545531	patrick.rossetti@sfr.fr	
Judo / Gym Lafrançaise - Section Gym	TURPIN Alexandre	96 Ch. de St. Pierre - 82130	L'HONR DE COS	0670998608	gymlafrancaise@gmail.com	www.gym-lafrancaise.fr
Judo / Gym Lafrançaise - Section Judo	DELON Mickaël	69 R. Louis Pernon	LAFRANCAISE	0673726603	trtjudo82@gmail.com	www.trtjudo82.fr
Lafrançaise Hand-ball	FREDERICCI Guy		LAFRANCAISE	0608340214	2482006@handballfrance.eu	www.lafrancaisehandball.clubs.com
Lafrançaise Natation	LAVERGNE Alicia	1240 Ch. de Mathaly - 82200	Moissac	0602332179	alicia.lavergne@free.fr	lafrancaisenatation.wixsite.com/club82
Sporting Club Lafrançaisain – SCL	LABORIE Gilles	979 Rte. de Lapeyrouse	LAFRANCAISE	0622265890 0614419095	gilles.laboroe@orange.fr	scllafrancaise.footeo.com
Sud Queryy Lafrançaise Omnisports – SQLO	BARRAGNE-BIGOT Marc	66 Ch. de Picouty	LAFRANCAISE	0687584793	marcbarragne66@hotmail.com	lafrancaiseomnisport.clubeo.com
Tennis Club Lafrançaise – TCL	WEISS Gregory	280 Ch. Tuquettès	LAFRANCAISE	0618868806	benedicte.segues@wanadoo.fr	tcllafrancaise@fft.fr
Union Bouliste Saint Maurice	DEJARDIN Francis	380 ch. de Pesquié	LAFRANCAISE	0563658529	francis.dejardin@wanadoo.fr	
Vélo-Club Lafrançaise – VCL	LACOMBE Christian	712 Ch. de Brousset	LAFRANCAISE	0680133982	veloclub-lafrancaise@wanadoo.fr	
Amicale Del Cantarel "Résidence du Lac"		EHPAD Résidence du Lac	LAFRANCAISE	0563659294	residenceulac2@wanadoo.fr	
Astronomie du Tarn et Garonne	SHUNT	10 R. des fleurs - 82100	Castelsarrasin	0609834617	contact@astronomie82.fr	astronomiedu.tarnetgaronne.blogspot.fr
Chasseurs Agréés – ACCA	MOLINE Norbert	10 Grand rue de Lunel	LAFRANCAISE	0673930623 0563659047		
Club des Aînés Lafrançaisains	MAURY Louis	25 bis Av. de St. Maurice	LAFRANCAISE	0563277495 0679759231	aineslafrançaisains@gmail.com	
Comité Départemental de Vol Libre 82 - CDVL82	LAMASSIAUDE Thomas	2 Les hauts du lac	LAFRANCAISE	0661356175	thomas-lamassiaude@wanadoo.fr	http://parapente.fffv.fr/structure/203
Comité Départemental les aîlés du Tarn et Garonne	VERGNIERES Daniel	780 Côte de Laborie	LAFRANCAISE	0661356175	thomas.lamassiaude@wanadoo.fr	atg-parapente.com
OM Yoga	GAY Maryline	Lieu dit les garouilles – mazères – 82110	CAZES MONDENARD	0648653988		
Pêcheurs du bas Queryy – AAPPMA	FERIE Hervé	2 bis R. Jacques Prevert	LAFRANCAISE	0650134576	herve.ferrie@gmail.com	facebook : lespecheursdubasqueryy
Amis de Lapeyrouse	FONTAYNE Claudine	4 R. Louis Pernon	LAFRANCAISE	0563654671	fontayne.jean-claude@neuf.fr	
Amis de Saint Maurice	PRAISSAC Jean-Paul	1511 Côte de l'île	LAFRANCAISE	0563658836		
Association Croix Blanche - Rouzet	BASTITA Geneviève	15 Av. de St. Maurice	LAFRANCAISE	0641131071 0563658749	asso.croix-blanche-rouzet@orange.fr	
Association de Saint Georges	DEGOULET Marie-Elizabeth	703 Rte. de l'Honor de Cos	LAFRANCAISE	0563020835 0679235945		
Association des propriétaires fonciers de bois	GINSBERG Grazielle	726 Ch. des hauts de Caminel	LAFRANCAISE	0563659978	graziella.ginsberg@orange.fr	
Fédération Nationale des Anciens Combattants – FNACA	DELOS José	R. Du Cantarel	LAFRANCAISE	0563265704	theresealos@orange.fr	
Sauvegarde du patrimoine de Lunel	SIEWERS Régine	1 R. du stade de Lunel	LAFRANCAISE			

COORDONNEES 2018

ASSOCIATION	CONTACT	ADRESSE Asso	VILLE	TEL.	COURRIEL	Internet
Alternatiba 82	ROSSO Josiane	Lebat - 82110	CAZES MONDENARD	0781805972	joss.ross@free.fr	
Club Questions pour un champion	BOURGADE Jacqueline	Maison d'animation	LAFRANCAISE	0563658092 0670987961	jacqueline.bourgade@sfr.fr	
Lafrançaise Arts et Musique - LAM	LAFAGE Anne-Marie	15 Place de la Halle	LAFRANCAISE	0621732922	aasolam82@sfr.fr	http://sites.google.com/site/assolam82
Lafrançaise Cantate	DOUMIC Michel	23 Av. de St. Simon	LAFRANCAISE	0563653337	micheidoumic@gmail.com	
Gestes et paroles 82	VIALA-TURBATO Rafira	326 Rte. de Lapeyrouse	LAFRANCAISE	0682089703	gestesetparoles82@gmail.com	
Nanabsolue	DULAC NUNZI Patricia			0611163184	adm-ciesophiecarlin@aliceadsl.fr	www.ciesophiecarlin.fr
Trio-Musique-Découverte - TMD	KEREBEL Thierry	47 R. Louis Pernon	LAFRANCAISE	0661039008 0674399608	thierry.kerebel44@orange.fr	tmidiafrançaise82.over-blog.com
Comité de Jumelage de Lafrançaise	SAVOYE Gérard	539 Rte. de Lapeyrouse	LAFRANCAISE	0780865487	jumelagelafrançaise@gmail.com	
Comité des fêtes de Lafrançaise	LEGEIN Laure	47 Faubourg du moulin à vent	LAFRANCAISE	0632116904	comitedesfeteslafrançaise@laposte.net	
Comité des fêtes de Lunel	COMBALBERT Joël	207 Ch. de pech Gaffard - Lunel	LAFRANCAISE	0628963362	joel.combalbert@sfr.fr	
Comité des fêtes de Saint Maurice	PRAISSAC Pierre	1511 Côte de l'île - saint Maurice	LAFRANCAISE	0624617505	pierre.praissac@orange.fr	
Commerçants et Artisans de Lafrançaise - CANAL	GROS Christophe	49 R. Louis Pernon	LAFRANCAISE	0563658136	boucherie.cgros@orange.fr	
La pais'annerie (Foire bio)	CAILLON Joël	Lanet, 82390	DURFORT	0604490662	jcaillon@yahoo.fr	
Lafrançaise Tourisme et Animations - LATA	BENAICHE Anne	27 Av. de St. Maurice	LAFRANCAISE	0662848422 0567056233	lata82130@gmail.com	www.nuitblanchelafrançaise.fr
Comice agricole Sud Quercy	ALRIC Jérôme	5316 Rte. de St. Jean	LAFRANCAISE	0610934145	jealric@wanadoo.fr	
Association Sportive du collège A. Perbosc	LAROUSSINE Francine	Collège A. Perbosc	LAFRANCAISE	0563659220	06200110@ac-toulouse.fr	http://antonin-perbosc.entmip.fr/
Foyer Sociaux Educatifs FSE Collège A. Perbosc	MARTIN GUILHERM Lucile	Av. d'Aquitaine	LAFRANCAISE	0563659220	0620011s@ac-toulouse.fr	
Parents d'élèves collège A. Perbosc	PAWLAK Martine	Av. d'Aquitaine	LAFRANCAISE	0787957129	fope.aperbosc@gmail.com	
Parents d'élèves Ecole J. Baylet - Lunel	GRANDCAMP Aurélie	Lotissement du Lemboulas	LAFRANCAISE		apelunel@gmail.com	
Parents d'élèves Ecole sainte Marie - APPEL	ITIER Emmanuelle	41 R. Mary Lafon	LAFRANCAISE	0563658461	apel-saintemarie.lafrançaise@orange.fr	
Parents d'élèves Ecoles Ver & Dolto - Lafrançaise	LABOUR Françoise	9 Av. de St. Maurice	LAFRANCAISE	0625261600	taholine@gmail.com	
Amicale des sapeurs pompiers	HEBRARD Sébastien	184 Ch. de Farguinel	LAFRANCAISE	0608975541		
Association Centre Ressource	ROMAIN Astrid	6 Rte. de Moissac	LAFRANCAISE	0638051068	centreresourcemontauban@gmail.com	contact@centre-ressource-lafrançaiseoccitanie.org
Croix Rouge « Unité locale de Lafrançaise »	GASSERT Lydie	1 R. neuve	LAFRANCAISE	0612756577	ul.lafrançaise@croix-rouge.fr	
Donneur de sang bénévoles "Lafrançaise"	BYL, Josiane	562 Rte. de lapeyrouse	LAFRANCAISE	0619634935	chalet.by@orange.fr	
Restos du Coeur "Lafrançaise"	DEVOUGE Nicole	Ch. de Vailles	LAFRANCAISE	0563656646 0676714335	gilles.devouge@orange.fr	

Calendrier des manifestations associatives

Octobre

- 21 : bal, salle des fêtes, Comité de jumelage
27,28 : Braderie d'automne, salle des fêtes 09h30-17h30, Croix rouge
30 : Pétanque, concours amical, boulodrome 14h30, Union bouliste saint Maurice
31 : Don du sang, Médiathèque 15h00-19h00, Association des donneurs du sang

Novembre

- 04 : Loto, salle des fêtes 14h00, Club des aînés
11 : Vide grenier, salle des fêtes, Parents d'élèves écoles JB Ver & F Dolto
18 : Loto, salle des fêtes 14h00, Croix rouge
25 : Loto, salle des fêtes 14h00, Parents d'élèves école saint Marie

Décembre

- Week-end Téléthon 2017, Associations de la commune
02 : Loto, salle des fêtes 14h00, Croix rouge et Club des aînés
08 : - Lavage des voitures, place de la mairie 08h30-12h00, Sapeurs-pompiers
- Vente des crêpes, gâteaux, place de la mairie 08h30-12h00, Resto du cœur, Conseil Municipal Jeune
- Soirée Volley-ball, Gymnase 19h30-01h00, Sud Quercy Omnisports
14 : Scène musicale, médiathèque 20h30, Trio-Musique Découverte

16 : Soirée cabaret et bal, salle des fêtes, Comité de jumelage

23 : Soirée cabaret et bal, salle des fêtes, Comité de jumelage

Semaine de Noël au Nouvel an : animations de rue, jeux, tombola, calèche, manège, illuminations, Marché de Noël dans le bourg, en association entre Canal et la mairie

Janvier

20 : Bal, salle des fêtes, Comité de jumelage

Février

24 : Loto, salle des fêtes, 14h00, Comité de jumelage

Mars

03 : Loto, salle des fêtes 14h00, Club des aînés
24 : Bal, salle des fêtes, Comité de jumelage

Avril

07 : Vide grenier, salle des fêtes, Parents d'élèves écoles JB Ver & F Dolto
14 : Loto, salle des fêtes 14h00, Club des aînés
21 : Bal, salle des fêtes, Comité de jumelage

Légendes lafrançaises

Avant la Révolution, chaque église paroissiale est desservie par un curé, à laquelle, selon l'étendue de la paroisse, peuvent être annexées une ou plusieurs autres églises en fonction du nombre de « communiants », ces dernières étant dites succursales ou annexes.

A cette époque, on distingue deux sortes de curés : les curés primitifs, ordinairement appelés « prieurs » ou « décimateurs » et les vicaires perpétuels ou curés à portion congrue (congruistes) adjoints du précédent. Il est à noter que le vocable de « décimateur » peut tout aussi bien désigner un chanoine, un évêque, un chapitre, un monastère, voire même un collège (ou université).

Ce petit monde ecclésiastique, outre les charges de ses fonctions, doit bien assurer sa subsistance. Pour ce faire, il recourt à un impôt : la dîme, détestée du paysan. En effet, et c'est bien compréhensible, il est dur à ce dernier de donner une partie de sa récolte même si elle n'en représente que le douzième ou le quinzième. Cette dîme se prélève sur les produits de la terre, mais aussi sur les moutons, les cochons, et les poules. A cet impôt, il faut ajouter le casuel ou participation financière à un service particulier (baptême, mariage, enterrement, messe anniversaire, etc...), les réparations de la nef de l'église et du clocher, sans oublier bien sûr le presbytère.

Il appartient au curé primitif d'assurer le prélèvement de la dîme qui doit se percevoir, en ce qui concerne les fruits de la terre, directement dans les champs. Cependant, ne pouvant à la fois se trouver « au four et au moulin », il délègue souvent cette collecte (moyennant finances), il l'affermé à un fermier qui va se rembourser directement sur le paysan en lieu et place du précédent. Il appartient aussi au décimateur de payer la « portion congrue » due à son ou ses vicaires, ce qui fait naître bien des difficultés : dans certains cas, ces derniers ne perçoivent pour tout traitement que 100, voire 250 livres annuellement malgré les arrêts du Parlement de Paris qui l'avait fixé à 300 livres.

C'est cette mésaventure qui arrive à Louis-Raymond Rouffié, vicaire de Piquecos, qui ne recevra, pendant des années, que 100 livres pour tout traitement. Il est payé par le collège Saint Martial de Toulouse, gros décimateur de cette paroisse. L'édit du 25 mai 1751, qui unit l'Université de Cahors à celle de Toulouse, mentionne que le collège de Saint Nicolas de Pèlegri est uni et incorporé, avec tous ses revenus, au collège Saint Martial de Toulouse où seront reçus désormais gratuitement douze boursiers de Cahors, étudiants en droit. Le collège toulousain afferme donc le bénéfice de Piquecos pour 3 350 livres, non compris le sixième du curé. Il ne consentira jamais à donner plus de 100 livres au pauvre vicaire. Cependant, ce dernier va desservir cette « vaste et difficile paroisse » pendant 18 ans. « Tous les travaux et fatigues seront pour lui et si le curé ne lui avait offert sa table, il n'aurait perçu que ce misérable pécule pour se tirer d'affaire ».

Dès le début de son vicariat, le prêtre Rouffié se plaint à son curé de la situation dans laquelle il se trouve. Le curé écrit à Toulouse pour solliciter les 250 livres que perçoivent les autres vicaires, mais peine perdue. Les bénéficiaires répondront simplement qu'ils ne paieront le traitement réclamé que s'ils y sont obligés. Le brave curé va s'endormir là-dessus et les « Messieurs » du collège toulousain ne donneront jamais plus de 100 livres par an.

Le pauvre vicaire de Piquecos, ainsi que bien d'autres, si démunis qu'ils soient, supporteront avec courage leur situation dans le secret espoir d'obtenir un jour une cure.

L'abbé Rouffié, par la suite, verra son vœu se réaliser et obtiendra même celle de Piquecos le 25 décembre 1788.

Plus tard, lorsque la Révolution française aura éclaté, après avoir scrupuleusement prêté tous les serments requis par la Loi, l'abbé Rouffié va être élu curé constitutionnel de cette paroisse.

Comme l'écrivait La Fontaine : « Tout vient à point à qui sait attendre ».

Claude Gayet

Source : chanoine Eugène Sol, *La Révolution en Quercy*, 1932 (2e édition), t. 1.

La saison culturelle et touristique

La culture, un engagement

« A Lafrançaise la culture est partout ». Cette phrase prononcée par des gens de passage illustre parfaitement la place privilégiée de la culture dans notre ville et notre territoire.

Cette volonté traduit **notre engagement de proposer à tous et pour tous des spectacles de qualité** et des actions adaptés aux publics et aux ressources dont nous disposons. Bien sûr nous ne construisons pas cette page dans un livre vierge de toute mémoire. Par le passé d'illustres artistes sont venus dans notre ville pour des moments mémorables et aujourd'hui nous continuons à créer ces moments privilégiés où artistes et public partagent des émotions faites de musique et de poésie et où le plus important n'est pas le nombre de participants, de billets vendus ou de recettes réalisées mais cet instant magique où nous sommes ensemble sans aucune distinction.

Ainsi que ce soit lors du **Festival des Voix, des Lieux... des Mondes** au mois de juin ou lors de la **Nuit Blanche** au mois de juillet ou encore lors de la **Fête de la musique**, chacun a pu s'immerger dans ces rendez-vous incontournables. Mais ces temps forts ne doivent pas éclipser **le travail formidable de chaque association**, véritable richesse de notre territoire, qui chacune à leur manière enrichissent et dynamisent notre quotidien; citons les **Scènes musicales... Sans oublier nos commerçants** qui œuvrent à faire résonner la musique et les arts sur nos places et dans nos murs.

Ainsi plutôt que d'énumérer une liste de noms, nous remercions chacun d'avoir permis à des artistes de nous émerveiller, de rêver et de profiter de cette relation unique où ce n'est pas seulement l'artiste qui se voyait en haut de l'affiche mais où nous sommes tous la tête dans les étoiles.

La culture est l'engagement de tous.



La saison culturelle et touristique

La saison touristique



Comme chaque fin de saison estivale, voici venir le temps des bilans.

Cette année, de manière générale, les résultats concernant le département sont mitigés avec un début d'été qui a vu une météo en demi-teinte et un mois d'août excellent avec des périodes de canicule. Notre Vallée des Loisirs se situe dans cette moyenne.



Pour la piscine, l'ouverture aux scolaires entre le 8 juin et le 6 juillet a comptabilisé 1469 entrées, moins que l'année précédente : le temps qu'il a fait en début de saison n'a pas permis de tenir le programme prévu.

L'ouverture au public portant sur 65 jours a enregistré 17357 entrées, en nette augmentation par rapport à la saison dernière.

Le camping a, lui aussi, bénéficié du beau temps et enregistré une augmentation de la fréquentation de près de 20% alors que l'occupation du village de gîtes est stable.

Le programme de rénovation entamé il y a deux ans se poursuit et permet, petit à petit, d'améliorer

la qualité d'accueil (qui en avait bien besoin).

Le restaurant de la Vallée conclut la saison touristique de belle manière : les clients, qu'ils soient touristes ou habitants de notre territoire, sont enchantés par la qualité des animations et l'ambiance des « Pieds dans l'eau ».

Quand la météo est de la partie, notre Vallée des Loisirs offre une convivialité à nulle autre pareille.



Les Escapades intercommunales ont attiré cette année 137 visiteurs sur notre commune. Aux traditionnelles visites commentées de la chapelle de Notre Dame de Lapeyrouse (55 visiteurs) s'est ajouté cette année le jeu de découverte du centre-ville de Lafrançaise développé par l'Office de Tourisme Intercommunal notamment destiné à un public familial (82 visiteurs dont 50 enfants).

Enfin dimanche 16 septembre, à l'occasion des **Journées européennes du Patrimoine**, la chapelle de Lapeyrouse ouverte à la visite et proposant

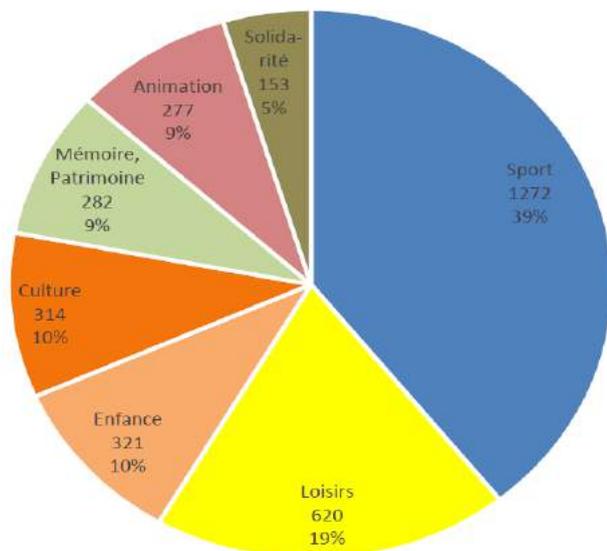


un concert du Duo Sostenuto a accueilli 140 personnes.

Nous remercions tous les acteurs touristiques pour leur investissement notamment dans la promotion de notre territoire.

Nos associations se portent bien!

Statistiques Associations 2018



Nos associations communales se portent très bien. Aujourd'hui 3239 personnes sont inscrites dans une plusieurs de ces associations qui propo-

sent des activités de tous types, alliant sport, loisirs, action sociale, culture. Elles tissent au quotidien les liens de sociabilité, de solidarité, de vivre ensemble dont nous avons plus que jamais besoin. Elles participent également au développement économique du bourg et de la commune.

La municipalité met à leur disposition plusieurs infrastructures (salle des fêtes, terrains de foot, gymnase, salle de gymnastique, salles de réunion, boulodrome, club house...). Pour faciliter leur fonctionnement, l'engagement municipal est également financier : il se traduit par l'appui des services techniques (mise à disposition et installation de matériel pour les diverses manifestations), le concours d'un éducateur sportif auprès de leurs écoles de formation ; enfin le budget de la commune intègre une subvention de **chiffres**.

Notre soutien est enfin moral : par l'écoute, la présence aux assemblées générales et aux diverses manifestations associatives.

Comité de jumelage

Le bureau du comité vous présente son calendrier des diverses manifestations prévues au cours de l'année 2018-2019.

Ses diverses manifestations doivent nous permettre de récupérer des fonds pour renforcer notre trésorerie. Pour couvrir les frais qu'engendre une future venue de nos amis italiens soit en 2019 ou 2020.



Manifestations

2018

21 octobre : bal

16 et 23 décembre : bal, soirée cabaret

2019

20 janvier : bal

24 février : loto

24 mars : bal

21 avril : bal

Une réunion débat est prévue le vendredi 16 Novembre 2018.

RezoPouce, l'autostop au quotidien



Rezo Pouce, né à Moissac, est aujourd'hui en place sur près de 1 300 communes. Un partenariat vient d'être noué avec le département de l'Hérault et d'autres départements devraient suivre.

Lafrançaise, associée au projet depuis 2010, a mis en place le Rezo en 2015. 8 « Arrêts sur le Pouce » maillent la commune, permettant de rejoindre Montauban, Molières, Castelsarrasin ou Moissac.

Avec un temps d'attente inférieur à 10 minutes, 9 fois sur 10, l'autostop est une solution durable pour les déplacements du quotidien. Un arrêt sur le Pouce, une fiche destination (imprimable sur le site internet ou à récupérer en Mairie), et la confiance, Rezo Pouce, c'est de l'autostop entre voisins.

Rezo Pouce vous propose chaque dernier mercredi du mois, de découvrir l'autostop et de rencontrer d'autres membres de la communauté.



Les arrêts sur le Pouce de Lafrançaise à l'honneur lors du tournage du spot TV offert dans le cadre du prix « Bonne nouvelle des Territoires ».

Crédit photo : RezoPouce

Association intercommunale Croix Blanche-Rouzet



Association Intercommunale
Croix-Blanche-Rouzet

La messe de Toussaint a été célébrée le samedi 27 octobre 2018. Dans l'église, les paroissiens ont pu voir un filet de protection au plafond; la pose de ce filet a permis la réouverture de l'édifice. ¶

Le projet de restauration se concrétisera par la première phase de travaux; les bénévoles de l'association l'attendent avec impatience. ¶

Merci de continuer à soutenir ce projet; les personnes qui feront un don bénéficieront d'avantages fiscaux. ¶

Les dons sont en partie défiscalisable aux termes des articles 200 et 238 bis du code général des impôts. Les particuliers peuvent déduire 66% du montant de leur don et les entreprises peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant de leur versement. ¶



Vous souhaitez construire, aménager ou rénover votre habitation, le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** du Tarn-et-Garonne peut vous aider !

Un conseiller en maîtrise de l'Énergie assure des Permanence-Conseil accessible sur rendez-vous.

L'Espace Info Énergie informe et sensibilise sur les écogestes à mettre en place et les travaux de rénovation les plus efficaces.

Un conseil objectif

Le conseiller info énergie de notre Espace Info Énergie (EIE) peut vous conseiller sur les travaux de rénovation énergétique à réaliser dans votre habitation, ainsi que les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

Une aide à la décision simplifiée

La consultation vous permettra d'évaluer la pertinence de votre projet et, au besoin, le conseiller EIE vous suggérera des alternatives ou solutions complémentaires.

Avant d'entamer votre projet de rénovation, prenez rendez-vous avec un Conseiller !

Permanence de l'Espace Info Énergie (EIE)

MSAP de Lafrançaise les 1^{er} vendredis du mois de 9h à 12h

Plus d'informations au 05 63 91 42 70 ou à l'adresse : infoenergie82@yahoo.fr



COLLECTE EN COLONNES AERIENNES DES EMBALLAGES RECYCLABLES ET DES DECHETS NON RECYCLABLES.

Comme c'est déjà le cas sur les secteurs de Lunel, Pech Méja, la Croix Blanche et de la rue Léon Cladel, des colonnes à déchets vont progressivement remplacer les poubelles collectives classiques. Cette évolution du service répond à plusieurs enjeux de la gestion des déchets : la maîtrise du coût du service public, l'accessibilité, la qualité du tri, la pénibilité du travail, l'intégration paysagère ...

LA MAITRISE DU COUT DU SERVICE

PUBLIC : Du fait de l'application de la loi sur la transition écologique, le SIEEOM doit non seulement inciter ses usagers à limiter leurs déchets mais il doit aussi rationaliser ses coûts de collecte. Le passage en colonne permet de réaliser la collecte avec un seul agent tout en augmentant la capacité de stockage.



Un crochet est fixé sous la trappe pour accrocher votre sac de tri.

L'ACCESSIBILITÉ : C'est une des difficultés majeures rencontrés par les usagers avec les poubelles collectives d'ordures ménagères et d'emballages recyclables, il fallait à la fois ouvrir un capot assez lourd et jeter ses déchets. Avec les colonnes pas de capot à tenir et des ouvertures plus basses pour les ordures ménagères. Pour les professionnels ou les administrations certaines colonnes sont équipées de trappes « gros producteur ».

LA QUALITÉ DU TRI : Primordiale pour la pérennité du recyclage, la limitation de la taille des ouvertures pour les emballages recyclables rend plus difficile certains dépôts indésirables tels que les sacs poubelles ou les objets en plastique. La limitation raisonnable de l'ouverture des ordures ménagères permet également de limiter le dépôt d'encombrants destinés à la déchèterie.



LA PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL : La manutention quotidienne de poubelle de plus de 1 000 litres engendre des risques importants d'accident et de maladie professionnels. La collecte en camion grue permet de préserver la santé de nos agents et d'augmenter la technicité de leur travail.

L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE : Bien qu'il soit difficile de rendre des poubelles « glamour », les colonnes en bois s'intègrent mieux dans le paysage qu'un regroupement de bacs plastiques. De plus, un code couleur permet à l'utilisateur de bien identifier les colonnes à déchets qu'il cherche. Enfin, le passage en colonne sera aussi l'occasion de densifier le maillage des colonnes à emballages en verre et à papiers.

Rappel des règles d'urbanisme

A quelles formalités sont soumis vos travaux et aménagements ?

Déclaration Préalable

Les constructions d'une superficie entre 5 m² et 20 m², les piscines, les clôtures, les murs d'une hauteur supérieure ou égale à 2 m, les modifications de façades, les réfections de façade, les réfections de toiture, les serres dont la hauteur est comprise entre 1,80 m et 4 m, les divisions foncières en vue de construction

Permis de Construire

Les constructions d'une superficie supérieure à 20 m², les changements de destination d'un local, les serres dont la hauteur est supérieure à 4 m

Permis de Démolir

Pour tout projet de démolition totale ou partielle d'un bâtiment

Les formulaires peuvent être téléchargés sur le site : service-public.fr ou bien retirés au Secrétariat de la Mairie.

Pièces à joindre pour tous les dossiers :

Plan de situation du terrain

Notice décrivant le terrain et projet d'aménagement prévu

Plan de l'état actuel du terrain à aménager et de ses abords

Plan de composition de l'ensemble du projet côté dans les 3 dimensions

Des pièces complémentaires seront demandées en fonction de la nature et/ou la situation du projet

Les cimetières et le projet de columbarium

5 cimetières se trouvent sur le territoire de la commune de Lafrançaise. Ils sont situés route de Lapeyrouse et près des églises de de Lunel, Rouzet, Saint-Simon, Saint-Maurice.

Outre à l'originalité de leurs tombes pyramidales, nos concitoyens sont profondément attachés à ces lieux de souvenir, aussi sont-ils attentifs à l'entretien et à l'aménagement de ces espaces de mémoire, et certains d'entre eux nous ont questionnés à ce sujet. Pour ce faire avons décidé de provisionner dorénavant à cet effet et comme la loi nous y invite une ligne budgétaire annuelle (12000 euros pour l'exercice 2018). Cette décision permettra d'entretenir régulièrement ces lieux et de répondre dans l'immédiat aux nouvelles pratiques funéraires liées à l'incinération du corps des défunts.

Pour cette année nous avons prévu à Lunel l'implantation de 6 cases pour recevoir 2 urnes funéraires chacune et l'érection d'une stèle autour d'un jardin du souvenir. A Farguinel seront implantées 8 cases et le transfert proche de celles-ci du jardin du souvenir. Il restera à créer un ossuaire, soit par l'utilisation d'une ancienne tombe pyramidale léguée, soit par une construction neuve adéquate. Toutefois la législation complexe et contraignante ne permettra la libération des emplace-

ments des tombes abandonnées ou en déshérence que par un échelonnement dans le temps.

Nous espérons que ces aménagements répondront à l'attente de nos concitoyens et contribueront à la quiétude et la solennité de ces lieux de paix et de recueillement.

Pour information : tarif des concessions trentenaires = 750 euros pour une case de deux urnes et 420 euros pour un emplacement d'inhumation (2X3m)



Le portage des repas

Le **Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise** vous propose un service de portage de repas à domicile du lundi au dimanche à destination des personnes dépendantes. Les repas sont livrés le matin au domicile de chacun en camion réfrigéré.

Des menus appropriés aux différents régimes alimentaires sont possibles.

Pour de plus amples renseignements contactez le service de portage à domicile au 06.32.11.29.48.



Agenda municipal

Décembre

03/12/2018 : conseil de citoyens de Saint-Maurice, au foyer

04/12/2018 : conseil de citoyens de Lunel, au foyer

06/12/2018 : conseil de citoyens de Lafrançaise, à la mairie

06/12/2018 : élections CMJ collège

07/12/2018 : élections CMJ écoles primaires en mairie

08/12/2018 : élections CMJ électeurs scolarisés hors commune

Janvier

12/01/2018 : vœux de la municipalité, salle des fêtes, 19h

12/01/2018 : installation du nouveau CMJ en mairie, 15h

Etat-civil

Naissances

BARTHELEMY Elise, 2 mai 2018

CALVET Benjamin, 1^{er} décembre 2017

LE BAIL Victoria, 23 juillet 2018

EMMANUEL Layana, 1er août 2018

GUINOUNET Timéo, 2 août 2018

MAINTENAT Adam, 9 août 2018

D'AGOSTINO SIRDEY Alexandre, 26 août 2018

BONNET Margaux, 26 septembre 2018

GALIANA Christelle et ROCHE Stéphane, 13 juillet 2018

RICARD Marijke et BADOULES Simon, 21 juillet 2018

CALAUZENES Emmanuelle et PUJOL Vincent, 11 août 2018

DELMAS Bélinda et FERRIE Hervé, 1er septembre 2018

Décès

GAY Raymond, 28 mars 2018

ROGER Nicole épouse NOUGAYREDE, 17 avril 2018

CORRECH Jean, 20 mai 2018

BAYSSADE Louise, 3 juin 2018

BROUSSET Josette épouse DHAP, 11 août 2018

MAGNANO Marie veuve TOSCANO, 4 septembre 2018

DELBREIL Pierre, 25 septembre 2018

Mariages

HECQUEFEUILLE Marjorie et CREPAUD Olivier, 26 mai 2018

ACURCIO Virginie et GALMICHE Sébastien, 16 juin 2018

GENTA Christelle et MARTINEZ Sylvestre, 30 juin 2018

Un semestre en photos



Journées du patrimoine
16 septembre 2018



Les fêtes de Lunel, 19 août 2018



La Fête nationale 14 juillet 2017



La course des fêtes de Lunel
18 août 2018



Le forum des associations
9 septembre 2018



Le comice agricole
2 septembre 2018



La fête de l'éducation populaire
29 septembre 2018



La soirée jeux
12 juillet 2018



N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur ce bulletin municipal et vos suggestions pour les prochains.